

Province de Québec
District d'Arthabaska
MRC de l'Érable
Ville de Princeville

Séance régulière du conseil tenue ce **sixième jour d'août 2007 à 20h00** à laquelle prennent part :

Monsieur Martin Sévigny
Monsieur Serge Bizier
Monsieur Fernand Ruel
Monsieur André Bergeron
Monsieur Claude Côté

sous la présidence de Monsieur Gilles Fortier, maire, formant quorum. Le greffier, Mario Juairé est également présent.

Après la prière d'usage, monsieur le maire souhaite la bienvenue à l'assistance.

07-08-242

Approbation du procès-verbal

Chaque membre du conseil en ayant reçu copie au moins vingt-quatre heures avant la présente séance, le greffier est dispensé d'en faire la lecture.

Sur une proposition du conseiller André Bergeron, appuyée par le conseiller Serge Bizier, il est unanimement résolu d'approuver le procès-verbal du 3 juillet 2007.

ADOPTÉE

07-08-243

Délégation au souper du 25^{ème} anniversaire de la MRC de l'Érable

ATTENDU QUE la Société d'horticulture de Princeville en collaboration avec la MRC de l'Érable organise un souper pour souligner le 25^{ème} anniversaire d'existence de la MRC de l'Érable;

ATTENDU QUE la Ville de Princeville désire contribuer au succès de cet événement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Claude Côté, appuyé par le conseiller Martin Sévigny, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville autorise l'achat de 24 billets au coût unitaire de 20 \$ pour participer au souper organisé par la Société d'Horticulture de Princeville soulignant le 25^{ème} anniversaire de fondation de la MRC de l'Érable.

ADOPTÉE

07-08-244

Inscription du maire au congrès de la FQM

ATTENDU QUE la Ville de Princeville désire participer au Congrès 2007 organisé par la Fédération Québécoises des Municipalités du Québec;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Martin Sévigny, appuyé par le conseiller Serge Bizier, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville autorise la participation de Monsieur le maire Gilles Fortier au Congrès de la Fédération Québécoises des Municipalités du Québec les 27, 28 et 29 septembre 2007 au Centre des Congrès de Québec.

QUE le Conseil autorise le remboursement des dépenses de M. Gilles Fortier, maire pour des frais d'hébergement, de déplacement et de restauration reliés à sa participation au congrès 2007 de la FQM.

ADOPTÉE

07-08-245

Demande d'appui à une résolution de la Ville de Huntingdon

ATTENDU QUE la Ville de Princeville désire appuyer les démarches entreprises par la Ville de Huntingdon pour demander à la Société de l'Assurance automobile du Québec de réviser ses méthodes de calcul des tarifs pour les motocyclistes du Québec;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Fernand Ruel, appuyé par le conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville appui les démarches entreprises par la Ville de Huntingdon pour demander à la Société de l'Assurance automobile du Québec de réviser ses méthodes de calcul des tarifs pour les motocyclistes du Québec pour éviter de les pénaliser en regard à leur participation au régime de l'assurance automobile du Québec.

ADOPTÉE

07-08-246

Autorisation de paiement du 1^{er} versement au projet de développement résidentiel du Faubourg sur le Golf

ATTENDU l'entente intervenue avec le club de Golf La-Fontaine concernant le projet domiciliaire du Faubourg sur le Golf;

ATTENDU la recommandation de l'ingénieur au dossier;

Sur une proposition du conseiller André Bergeron, appuyée par le conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu d'autoriser le paiement au Club de Golf La-Fontaine de la 1^{ère} quote-part aux travaux susmentionnés pour un montant de 356 323.23 \$ (taxes incluses), cette dépense étant financée par le règlement d'emprunt no 2007-127.

ADOPTÉE

Dépôt d'états financiers d'organismes subventionnés - Le greffier dépose les états financiers des organismes subventionnés par la Ville suivants - Hockey Mineur et Chrysalides.

07-08-247

Démission d'un pompier substitut

Sur une proposition du conseiller Serge Bizier, appuyée par le conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville prenne acte de la démission de Monsieur Alain Roger effective le 30 juin 2007;

QUE la trésorière soit autorisée à procéder à la remise des documents officiels mettant un terme au contrat de travail de Monsieur Roger.

ADOPTÉE

07-08-248

Prolongement d'emploi de la stagiaire au service d'urbanisme

Sur une proposition du conseiller Martin Sévigny, appuyée par le conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu de prolonger l'emploi de la stagiaire au service d'urbanisme Marie-Pier Bédard jusqu'au 17 août 2007.

ADOPTÉE

07-08-249

Engagement d'une brigadière scolaire

ATTENDU QUE la Ville de Princeville désire engager un nouveau brigadier scolaire suite au départ de Mme Claire Grenier;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Fernand Ruel, appuyé par le conseiller André Bergeron, il est unanimement résolu que le Conseil de la Ville de Princeville autorise l'engagement de Mme Nicole Boucher en remplacement de Mme Claire Grenier pour travailler comme brigadier scolaire à compter du 27 août 2007.

QUE le salaire et les conditions d'embauche soient établis selon les règles d'embauche de la Ville Princeville en vigueur concernant les brigadiers scolaires.

ADOPTÉE

07-08-250

Avis de motion – Règlement concernant la protection et la prévention des incendies de la Ville de Princeville

Avis de motion est donné par le conseiller Serge Bizier, à l'effet qu'il sera présenté lors d'une séance régulière, spéciale ou ajournée, un règlement concernant la protection et la prévention des incendies de la Ville de Princeville.

Semaine de la prévention des incendies 2007

La Semaine de la prévention des incendies 2007 se déroulera à travers le Québec, du 7 au 13 octobre 2007 et le thème choisi est «Le feu brûle des vies» - Classée.

07-08-251

Autorisation de paiement des travaux d'enrobé coulé à froid sur le chemin du 3^e rang

ATTENDU QUE l'état de dégradation du chemin du 3^e rang a nécessité une intervention par la pose d'un enrobé coulé à froid de type Gripseal;

Sur une proposition du conseiller Claude Côté, appuyée par le conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu d'accepter la facture et d'autoriser le paiement à Construction DJL inc. d'un montant total de 13 242.89 \$ pour la fourniture et la pose d'un enrobé coulé à froid sur le chemin du 3^e rang.

ADOPTÉE

07-08-252

Soumissions pour les travaux de revêtement en béton bitumineux

ATTENDU le rapport d'ouverture des soumissions préparé et déposé par le greffier;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Martin Sévigny, appuyé par le conseiller Fernand Ruel, et unanimement résolu que le conseil accorde le contrat pour le revêtement de béton bitumineux des rues Gaulin, Saint-Pierre, Carignan Est

et de la Piste cyclable, au plus bas soumissionnaire conforme, soit Sintra inc., aux prix unitaires suivants :

-rues Gaulin et Saint-Pierre :

| | |
|---|------------------------|
| Mise en forme et correction de profil : | 0,45 \$/m ² |
| Béton bitumineux EB-10C | 65,00 \$/t |
| Béton bitumineux EB-10S | 63,00 \$/t |

-boulevard Carignan Est :

| | |
|---|------------------------|
| Mise en forme et correction de profil : | 0,50 \$/m ² |
| Béton bitumineux EB-10S | 74,25 \$/t |

-Piste cyclable :

| | |
|---|------------------------|
| Mise en forme et correction de profil : | 0,45 \$/m ² |
| Béton bitumineux EB-10C | 73,00 \$/t |
| Béton bitumineux EB-10S | 72,00 \$/t |

ADOPTÉE

Ministère des Transports – Réponse de la demande de feux de circulation

Le Ministère des Transports du Québec informe la Ville de Princeville que suite à la demande de feux de circulation produite à l'intersection de la rue Boulet et de la route 116 dans le secteur du golf La-Fontaine, des installations souterraines seront prévues pour l'installation de feux de circulation lors du réaménagement de l'élargissement à 4 voies de ce tronçon de route - Classée.

07-08-253

Contrat de déneigement et déglacage chimique avec le ministère des Transports

ATTENDU QUE la Ville de Princeville désire renouveler l'entente de services avec le ministère des Transports du Québec relativement au déneigement et déglacage chimique de certaines artères routières situées sur le territoire de la Ville de Princeville;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Claude Côté, appuyé par le conseiller Martin Sévigny, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville accepte l'entente de services d'une durée de trois (3) ans avec le MTQ et par laquelle la Ville de Princeville s'engage au déneigement et au déglacage des routes 116, 263 (rue St-Jean-Baptiste) et 165 (rue Demers) et finalement du Boulevard Baril dont la responsabilité incombe au ministère des Transports du Québec, pour une longueur physique de 8,62 Km au prix forfaitaire de 80 261,00 \$ par année.

QUE ce conseil autorise le directeur général à signer l'entente de services entre le ministère des Transports du Québec et la Ville de Princeville.

ADOPTÉE

07-08-254

Prêt des locaux à l'édifice Fernand-Rivard

ATTENDU les demandes de prêts des locaux situés à l'édifice Fernand-Rivard;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller André Bergeron, appuyé par le conseiller Serge Bizier, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville autorise le prêt gratuit des locaux situés à l'édifice municipal Fernand-Rivard ;

Au Cercle Social et Culturel :

19 septembre 2007 : 19h à 22h30;

21 novembre 2007 : 19h à 22h30;
20 février 2008 : 19h à 22h30;
19 mars 2008 : 19h à 22h30;
16 avril 2008 : 19h à 22h30;
21 mai 2008 : 19h à 22h30;

Au Cercle des fermières : tous les mardis après-midi de 13h30 à 16h à compter du 14 août 2007 jusqu'en mai 2008 (jeu de scrabble);

A l'organisme «La Soupape»:

5 septembre 2007 : 8h à 12h;
19 septembre 2007 : 8h à 12h;
3 octobre 2007 : 8h à 12h;
17 octobre 2007 : 8h à 12h;
31 octobre 2007 : 8h à 12h;
14 novembre 2007 : 8h à 12h;
28 novembre 2007 : 8h à 12h;
12 décembre 2007 : 8h à 12h.

ADOPTÉE

07-08-255

Avis de motion – Règlement abrogeant le règlement no 2007-123 décrétant des travaux pour augmenter la capacité d'alimentation en eau potable ainsi qu'un emprunt de 1 400 000 \$

Avis de motion est donné par le conseiller Fernand Ruel, à l'effet qu'il sera présenté lors d'une séance régulière, spéciale ou ajournée, un règlement abrogeant le règlement no 2007-123 décrétant des travaux pour augmenter la capacité d'alimentation en eau potable ainsi qu'un emprunt de 1 400 000 \$.

07-08-256

Avis de motion – Règlement décrétant des travaux de réfection d'infrastructures sur les rues Mailhot, St-Jacques Ouest et des Érables ainsi qu'un emprunt de 1 424 000 \$

Avis de motion est donné par le conseiller André Bergeron, à l'effet qu'il sera présenté lors d'une séance régulière, spéciale ou ajournée, un règlement décrétant des travaux de réfection d'infrastructure sur les rues Mailhot, St-Jacques Ouest et des Érables ainsi qu'un emprunt de 1 424 000 \$.

Dépôt du rapport de fin de campagne du Programme d'économie d'eau potable 2007 - Déposé au conseil - Classé.

Dépôt des états financiers de l'OMH approuvés par la SHQ - Déposé.

07-08-257

Vente d'un terrain résidentiel – Rue Demers Ouest

Sur une proposition du conseiller Claude Côté, appuyée par le conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville cède à Dominic Gagné et Véronique Bilodeau ou à tout autre acheteur de bonne foi le lot 247-5-15 (180, rue Demers Ouest) pour le prix 20 361.41 \$ avant les taxes applicables;

Le maire et le greffier sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Princeville l'acte notarié à intervenir.

ADOPTÉE

07-08-258

Approbation du plan-projet de lotissement du projet Faubourg sur le golf

ATTENDU QU'un projet domiciliaire est présenté à la Ville de Princeville par le Club de golf La-Fontaine inc., promoteur du projet;

ATTENDU QUE le plan-projet déposé présente seulement la phase 1 comprenant les lots 13A-22 à 13A-59, 13B-18 à 13B-32, 13C-35 à 13C-37 et que le parc de ce secteur n'est pas localisé mais qu'un plan d'ensemble devrait indiquer la localisation du parc ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Martin Sévégné appuyé par le conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu que le conseil municipal accepte le plan-projet de lotissement de la phase 1 du projet Faubourg sur le golf, présenté par le Club de golf La-Fontaine, mais recommande au promoteur de présenter un plan global du secteur afin de déterminer l'implantation d'un parc desservant la phase 1.

ADOPTÉE

07-08-259

Avis de motion – Règlement modifiant le règlement de zonage no 432-89

Avis de motion est donné par le conseiller Claude Côté, à l'effet qu'il sera présenté lors d'une séance régulière, spéciale ou ajournée, un règlement modifiant le règlement de zonage no 432-89.

07-08-260

Premier projet de règlement PRU1-706 – modifiant le règlement de zonage no 432-89 de l'ancienne Ville de Princeville

Sur une proposition du conseiller Serge Bizier, appuyée par le conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu que soit adopté le premier projet de règlement PRU1-706 modifiant la grille de spécifications no 2 du règlement no 432-89 de l'ancienne Ville de Princeville pour ajouter dans la zone M-33 un point vis-à-vis l'article 4.2.2.2 « CL.8 Autres services divers » et d'inclure dans les usages permis «Service de toilettage pour animaux domestiques».

ADOPTÉE

07-08-261

Mandat de services professionnels pour l'aménagement d'un Parc multisports

ATTENDU l'article 573.0.3 de la Loi sur les cités et villes;

Sur une proposition du conseiller Martin Sévégné, appuyée par le conseiller André Bergeron, il est unanimement résolu de procéder à un appel d'offres public limité à la région Centre-du-Québec pour le mandat de services professionnels pour l'aménagement d'un Parc Multisports et, pour évaluer les offres, le conseil forme le comité de sélection prévu par la Loi et dont les membres sont :

- le directeur général : Mario Juaire
- le directeur des Loisirs, Sports, Culture : Claude Fortier
- le directeur des Travaux Publics : Bruno Vigneault

ADOPTÉE

07-08-262

Regroupement d'artistes « Ouverture sur l'Art »

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Princeville tiendra par le biais de la Société d'horticulture de Princeville, une journée de la culture lors des journées de la Culture les 29 et 30 septembre 2007;

CONSIDÉRANT QUE l'objectif de cette journée sera de rassembler les artistes du milieu pour qu'ils échangent sur le thème de «l'homme miroir environnemental»;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller André Bergeron, appuyé par le conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville octroi à la Société d'horticulture de Princeville, un montant de 200 \$ à l'organisation de la journée culturelle pour ériger un énorme sculpture d'un homme miroir de huit pieds de haut orbitant sur son socle.

ADOPTÉE

07-08-263

Motion de félicitations

ATTENDU QUE la Ville de Princeville désire féliciter une jeune interprète en chanson pour sa prestation lors du Gala Révélation 2007;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Serge Bizier et, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville transmette ses félicitations à la jeune chanteuse interprète Mlle Sarah-Maude Gagnon de Princeville pour son excellente interprétation dans le cadre du Gala Révélation 2007.

ADOPTÉE

Période de questions

Tel que prévu au deuxième alinéa de l'article 322 de la Loi sur les cités et villes, le Maire invite les personnes présentes à poser des questions orales aux membres du conseil.

07-08-264

Ajournement au 13 août 2007

Sur la proposition du conseiller Fernand Ruel, appuyée par le conseiller André Bergeron, il est unanimement résolu que la séance soit ajournée.

ADOPTÉE

Mario Juare, greffier

Gilles Fortier, maire

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT
Je soussigné certifie par la présente que les crédits
budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites
par le conseil de cette assemblée de la susdite municipalité

Louise Bergeron, trésorière